



VÉHICULES CRS : ON VA DANS LE MUR !

Une note 2018 non appliquée !



En parfaite connaissance de cause, l'administration a établi la note 14947 du 22 Février 2018 afin de répondre à l'urgence d'assurer la sécurité de nos collègues CRS.

2 ans plus tard, aucune disposition, pourtant prévue par cette note, n'a été prise! La situation est aujourd'hui devenue critique !

2 ANS APRÈS, LE DANGER EST ENCORE PLUS PRÉSENT !



ET S'IL N'Y AVAIT QUE CA !

- Des véhicules avec près de 300 000 km au compteur !
- Un état déplorable des pare-brise des véhicules !(mauvaise visibilité à cause de rayures)
- Des portes latérales condamnées empêchant toute évacuation !
- Un stockage « chaotique », sans fixation, des caisses métalliques et des valises en dotation dans les véhicules.
- Des véhicules qui refoulent des gaz d'échappement dans l'habitacle.
- Le transport non adapté des armes posés à même la paroi du fourgon !
- Des manœuvres en dehors du respect du code la route pour respecter les ordres de maintenir la colonne lors de déplacement sans aucun caractère d'urgence
- Le non-respect de la colonne sur de longue distance avec des véhicules isolés, comme le véhicule armurier et le manque de consigne radio afin d'orienter les véhicules distancés.

A tout cela s'ajoute les risques conséquents d'accidentologie liées à la fatigue, aux trop nombreuses heures supplémentaires, absence de repas sur une trop longue période.

ALTERNATIVE Police s'interroge donc sur les bonnes résolutions prises dans la note 14947 du 22 Février 2018 toujours non appliquée à ce jour. Bientôt 2 ans et le danger est encore plus présent.

Loin de vouloir prévenir. ALTERNATIVE Police ne souhaiterait pas devoir guérir par une application immédiate du droit de retrait pour danger imminent à la sécurité des agents

Notre priorité :
Défendre vos intérêts
Notre devoir :
Vous informer